



*Conférence Permanente
du Développement
Territorial*

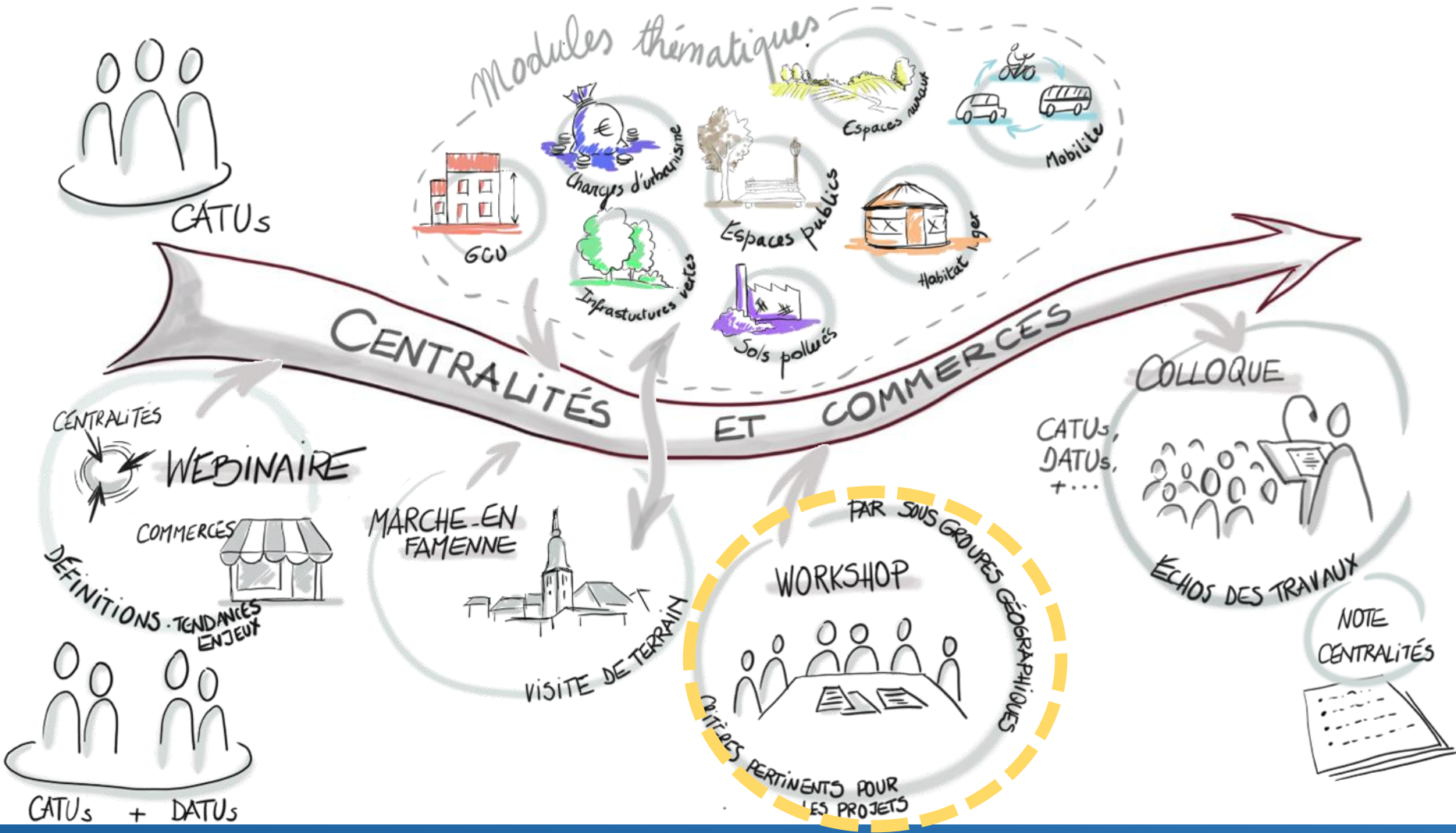
FORMATION CPDT Workshop

Septembre 2021

Introduction



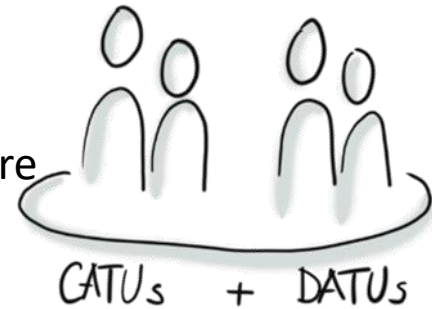
Formation 2021





Des journées :

- Pour maximiser les échanges entre acteurs du territoire
- Pour croiser les connaissances et compétences stratégiques
- Par rapprochement géographique (direction extérieure)
- Dans une approche systémique et dynamique du fil rouge “Centralités et commerce”
- Qui s’inscrivent dans l’actualité récente pour questionner la notion de prévention et gestion des risques en termes de développement territorial



Programme de la journée :

Accueil, présentation de la journée et mot d'introduction

Prise de contact par groupe

Changements climatiques et inondations, quelques ressources CPDT et autres

Atelier 1 - « pEnser & pAnser l'impE/Ansable dans nos pratiques d'aménagement »

Pause & réseautage

Atelier 1 - Retour

Lunch & réseautage

Introduction de l'après-midi : rappel des concepts de centralités et retours de la visite de Marche-en-Famenne

Atelier 2 - Les indicateurs pertinents pour rencontrer la qualité dans un projet de renforcement de la centralité

Mot de la fin

Fin de la journée



Equipe Formation



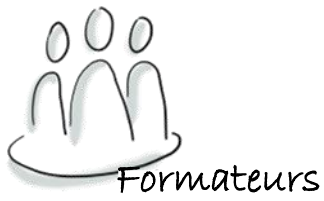
Formateurs

Après plus de 10 ans, je quitte la CPDT pour développer un projet personnel, artisanal et délicieusement chocolaté.

Au revoir



Alain Coppens



Vincent Bottieau



Nadège Duvivier



Simon Verelst



Michèle Haine



Barbara Le Fort



Anne Sinzot



Joël Privot



Céline Lardinois



France Goffin



Bénédicte Dawance



Equipe CPDT en soutien

Géraldine Dardenne, Benoît Kensier, Jean-Marc Lambotte,
Hélène Van Ngoc, Stéphanie Demeulemeester, Naomi Berger,
Valérie Cawoy, Charlotte Bernier, Fabian Massart, Arthur
Nihoul, Coraline Berger, Raphaëlle Harou, Derek Bruggeman,
Marie-Françoise Godart, Valentine Defer

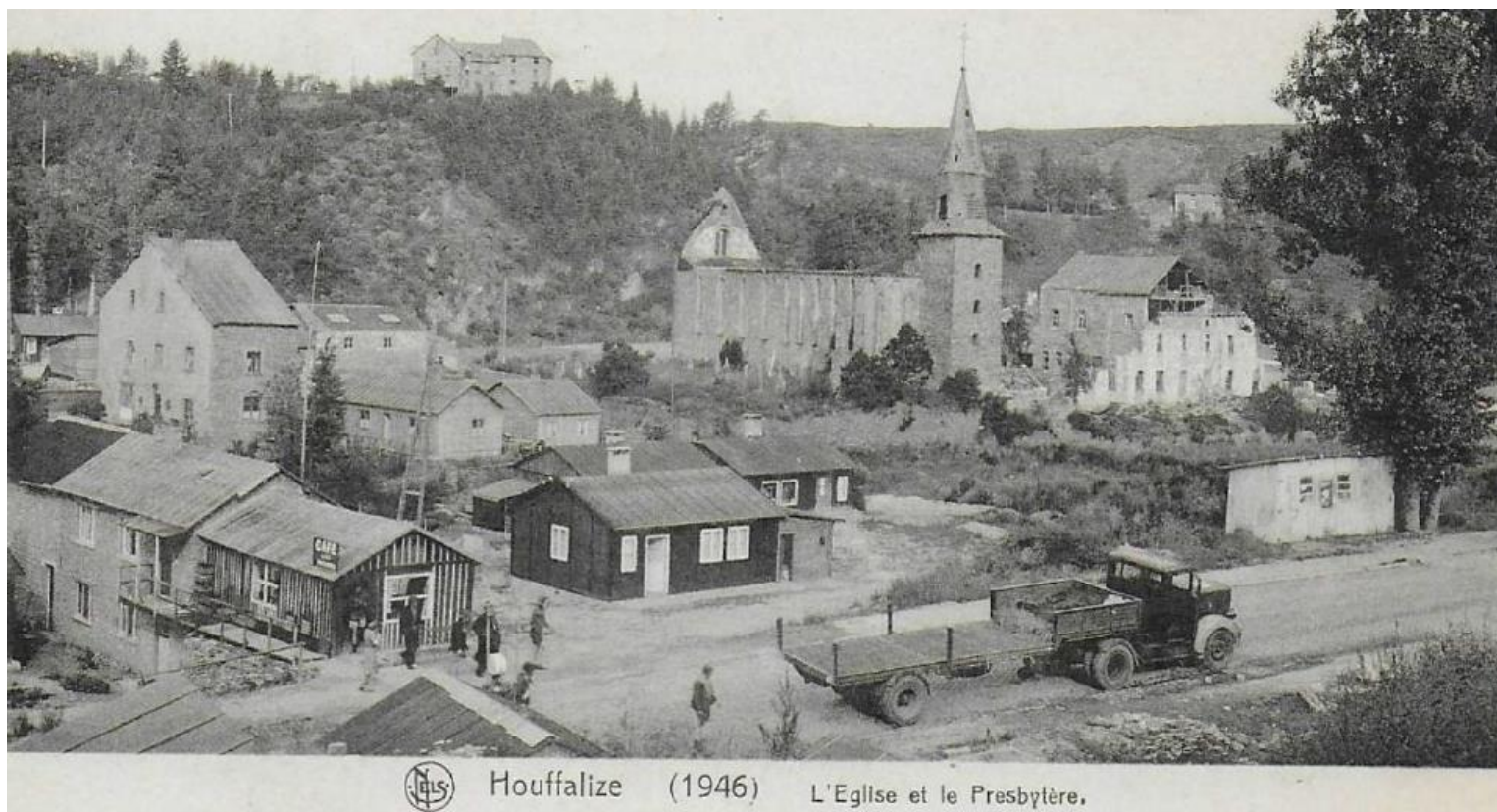
Prévention/gestion des risques - Quelques constats

Le territoire est façonné par les crises et catastrophes et surtout par les réponses qui y sont apportées:

- Les guerres et les reconstructions
- Les catastrophes industrielles et les modifications des conditions de sécurité
- Les catastrophes économiques (faillite et fermeture, délocalisation, ...) et les stratégies territoriales qui suivent
- Les inondations et les aménagements pour les prévenir
- La crise Covid
- ...

L'actualité requestionne également nos pratiques.

Les guerres et les reconstructions



LOGEMENTS TEMPORAIRES – BARAQUEMENTS EN BOIS EN 1945-1946

Extrait Présentation Roland Wathieu, MUFA – Formation CPDT “Nouveaux modes d’habiter léger” - 2020

Les guerres et les reconstructions

« Les reconstructions qui commencent dès la fin du conflit transforment en partie les localités et leur impriment leur visage actuel. A La Roche-en-Ardenne, par exemple, les autorités formulent dès 1947 des règles d'alignement et précisent les fonctions ainsi que les volumétries et les matériaux qu'il faut utiliser (pierres locales en parement de façades, briques peintes ou crépies, toits d'ardoises). Il est aussi recommandé que le style architectural s'inspire du caractère régional. La volonté est claire de préserver une image attractive pour le tourisme. »



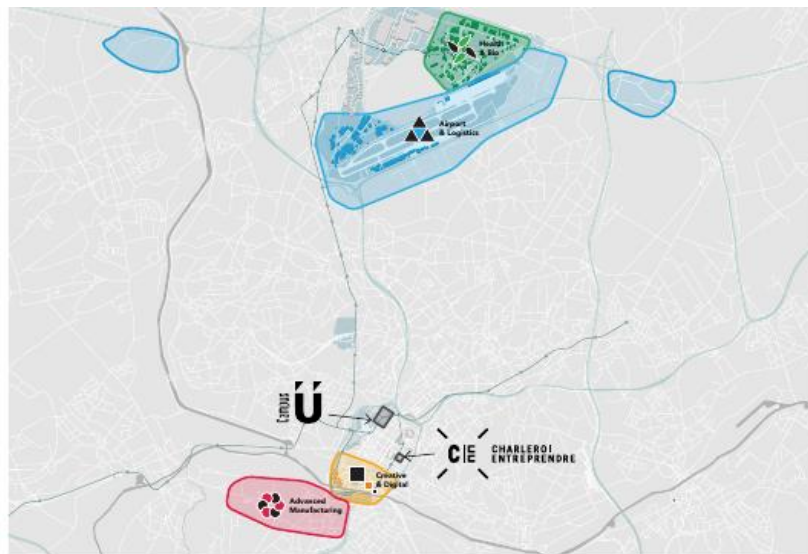
Source : carte éditée au profit de la Renaissance des Ardennes – ASBL Marche-en-Famenne. Ed. Thierry B.F., Bruxelles. Cliché Commissariat Général du Tourisme. Photo Sergysels.

Le centre de Houffalize après les bombardements.



A la Roche-en-Ardenne, un îlot bâti reconstruit après la guerre témoigne des prescriptions urbanistiques de l'époque.

Le Plan CATCH : vision territoriale



La dynamique sectorielle du plan CATCH s'inscrit dans les lignes de la planification urbaine de la Ville de Charleroi. Elle vise à une concentration des différentes fonctions (formation, recherche, incubation, infrastructure) des écosystèmes physiques :

- Renforcement de la spécialisation sectorielle de l'aéroport autour des activités **Health & Bio** sur le plateau nord de Gosselies
- Concentration des activités du secteur **Airport & Logistics** autour de l'aéroport et sur l'axe longeant l'E42 de Courcelles à Heppignies
- Développement du secteur **Creative & Digital** au cœur du tissu urbain de la ville basse de Charleroi
- Redéploiement des fonctions de support au secteur **Advanced Manufacturing** dans le bassin industriel historique de Charleroi le long de la Sambre

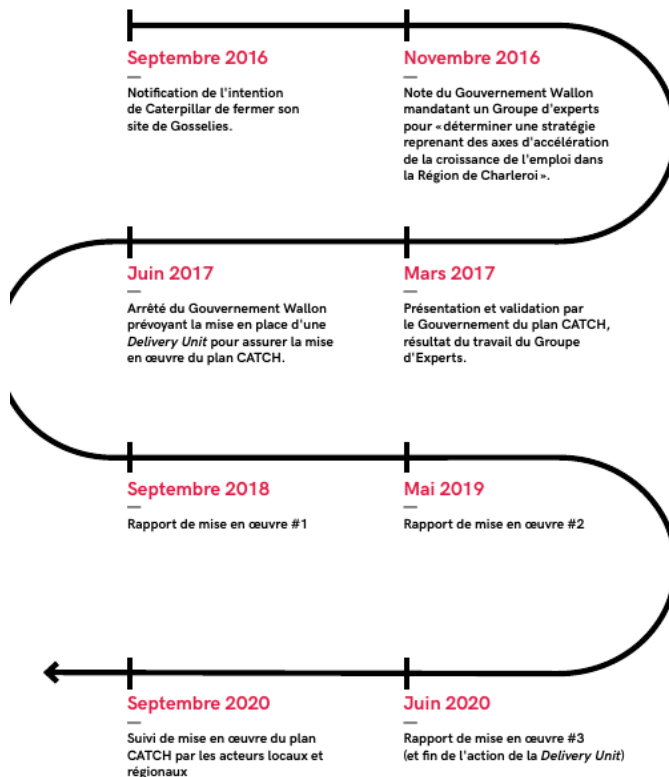
Cette dynamique sectorielle est soutenue par deux fonctions centrales localisées à la Ville Haute de Charleroi :

- Un pôle généraliste dédié à l'entrepreneuriat autour des Casernes et îlot Trésignies (avec la présence d'acteurs comme UCM, CCI et Charleroi Entreprendre)
- Le *Campus U Charleroi* et la Cité des Métiers concentreront les activités de sensibilisation, d'enseignement (universitaire et supérieur), d'enseignement et de formation professionnelle (dans les compétences non spécifiques aux pôles)

Et après ? Charleroi Entreprendre, le one-stop-shop pour entreprendre sur Charleroi Métropole



Le Plan CATCH : ligne du temps



© ET APRES ?

Food.C: un cinquième écosystème pour une alimentation saine, locale, durable et accessible à tous à Charleroi Métropole ?



© ET APRES ?

Les inondations et les aménagements pour les prévenir

Le dispositif anti-inondation a fonctionné dans le village de Han-sur-Lesse



Le dispositif anti-inondation a fonctionné à Han-sur-Lesse © DR

Le village de Han-sur-Lesse a souvent été inondé dans le passé mais cette fois, il a été épargné.

La Région Wallonne a investi dans un dispositif anti-inondation au début des années 2000. Il s'agit de lourds travaux réalisés sur 10 ans qui ont porté leurs fruits.

Extrait <https://www.rtbf.be> 02/08/2021

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (P.P.R.I.)

Faisons de nos rivières des atouts plutôt que des nuisances.

RÉALISÉ

Enlèvement du pont à la rue des Combattants

Ce pont du 19^{ème} siècle constituait un obstacle à l'écoulement du Hain en crue ce qui provoquait des inondations fréquentes à la rue des Combattants. Il a donc été démonté et les berges ont été refaites en enrochement. Il est remplacé par une passerelle cyclo-piétonne depuis mai 2016.

- ❑ Maître d'ouvrage : Ville de Tubize
- ❑ Auteur de projet : bureau d'études MyClene
- ❑ Entreprise : SAT sa
- ❑ Permis d'urbanisme accordé par la DGO4 en juillet 2015
- ❑ Travaux réalisés d'octobre 2015 à juin 2016
- ❑ Montant des travaux : 99.763€



Enlèvement du pont



Pose de la passerelle cyclo-piétonne

Extrait <https://www.tubize.be/p-p-r-i>, bilan final octobre 2018

Prévention/gestion des risques - Quelques constats

L'importance du facteur temps:

- Les actions d'aujourd'hui, y compris celles prises dans l'urgence, auront un impact sur le long terme.
- Il s'agit souvent de processus de longue haleine (études, autorisations, expropriations, cahiers de charges, financement... et enfin des réalisations !)
- Il est difficile de garder le cap sur le long terme (on perd la mémoire de l'accident).

L'importance du facteur temps – Exemple: la gestion des campings en zones d'aléa d'inondation

I. LES ZONES INONDABLES

2. CWT: article 250

- 2009 : interdiction des mobilhomes en zone rouge
- 2017 : moratoire :

01/01/2017 → 01/01/2020 : élaboration d'un programme d'évacuation + aval du CGT

01/01/2020 → 01/01/2025 : mise en œuvre du programme

+ 2 ans (→ Ministre) : pour le 01/01/2027, évacuation de tous les mobilhomes en zone rouge



Source : carte postale, « camping Benelux, La Roche-en-Ardenne », Ed. Thill – Nels, Bruxelles (non circulée). © Thill-Nels / Droits SOFAM – Belgique.

A gauche, dans les années 1970, un camping implanté dans un méandre de l'Ourthe, à La Roche-en-Ardenne, est particulièrement visible depuis le haut des versants de la vallée. A droite, un camping de caravanes résidentielles le long de la Semois à Bohan (Vresse-sur-Semois) présente un aménagement hétéroclite (bungalows, caravanes et chalets), s'expliquant en partie par le développement de l'habitat permanent.



COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU TOURISME
DIRECTION DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES



L'importance du facteur temps – Exemple: la gestion des campings en zones d'aléa d'inondation

I. LES ZONES INONDABLES

3. Solutions envisagées

- Changement de mode de gestion : résidentiel → de passage
- Politique de délocalisation des campings → plans de secteur
- Accords entre exploitants
- Fermeture
- Dérogation (aménagement visant à réduire l'aléa – erreurs de carto)
- Autres

I. LES ZONES INONDABLES

4. Difficultés de mise en œuvre

- **Raisons humaines**
 - Campings résidentiels = « grande famille » → résistance au changement
- **Raisons techniques**
 - Opération lourde: déplacement des mobilhomes + remise en état du terrain
- **Raisons économiques**
 - Mobilhomes = fonds de commerce des exploitants
- **Raisons pratiques**
 - Engorgement (campings résidentiels saturés)
 - Risque de placement sur des terrains privés (ex.: Vresse/S.)

I. LES ZONES INONDABLES

5. Où en est-on?

- **Enquête** au niveau de 80 campings en zone rouge : 1.400 mobilhomes en zone rouge
- **Information** : réalisation de cartos « personnalisés » par la cellule géomatique de la DGO4 + courrier explicatif de la mise en vigueur de l'article 250 du CWT + maj carto d'aléa fin 2019
- **Engagement d'un urbaniste** & rencontre avec les exploitants des campings
- Réalisation de l'**étude camping** lancée par le CITW (réorientation de marché des campings en zone rouge) – conception d'une boîte à outils
- **Plan wallon d'investissement** : 10.000.000 € pour les campings en zone inondable

L'importance du facteur temps – Exemple: la gestion des campings en zones d'aléa d'inondation

Inondations: la démolition du camping de Méry a débuté le long de l'Ourthe



© Tous droits réservés

« Après les intempéries du mois de juillet et vu les dégâts, la commune d'Esneux a lancé une procédure d'expropriation ».

Extrait www.rtf.be/info/regions/liege – 16/08/2021

E1 – Quelles perspectives pour les territoires wallons dans l'ère post-covid ?

« Très probable que nous subissions de multiples chocs dans les années à venir » (*Institut fédéral pour le Développement Durable, 2020*)

- Déséquilibres créés par des mégatendances à l'œuvre (croissances : démographique, de l'urbanisation et de la prospérité de la classe moyenne dans les pays émergents) → changements climatiques, effondrement de la biodiversité, raréfaction de matières premières, conflits...
- Autres pandémies (liées aux activités humaines) + fréquentes, + mortelles, + coûteuses si un profond changement d'approche pour passer de la réaction à la prévention n'intervient pas (*IPBES, 2020*)
- Fragmentation croissante de la société (risques pour la santé humaine, la montée du chômage, l'élargissement de la fracture numérique et la désillusion des jeunes) (*WEF, 2021*)
- Constat du caractère incertain de l'avenir et de notre vulnérabilité
- Implique que les gouvernements doivent être prêt à prendre des mesures extraordinaires de court terme et de long terme, y compris quand les résultats sont incertains

E1 – Quelles perspectives pour les territoires wallons dans l'ère post-covid ?

Conclusions

1. Généralités



Quelques rappels ...

Les données et les observations de cette expertise datent d'avril 2021.

Au-delà d'une prise de conscience accélérée par la crise sanitaire, qu'en est-il des conséquences durables sur les imaginaires ? Sur les pratiques individuelles ? Sur les pratiques collectives ? Sur les théories et façons de faire des techniciens ? ...

Plus une crise dure, plus ses effets et les changements induits pour nos sociétés sont susceptibles d'être durables.

La pandémie a permis de mettre en débat les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme antérieures et leurs conséquences.

Les décisions d'aujourd'hui vont façonner notre territoire pour les générations à venir.

Il ne faut pas simplement penser au monde d'après, mais concevoir la façon de « vivre avec ».

Il faut éviter une relance qui recule sur les normes environnementales et climatiques.

Il faudra réaliser des arbitrages et établir des priorités en fonction des moyens disponibles.



E1 – Quelles perspectives pour les territoires wallons dans l'ère post-covid ?

La centralité

La crise sanitaire a vu augmenter le désir de choisir un milieu plus calme et plus vert pour la résidence (Bourdeau Lepage., 2019). La poursuite ou non de ce mouvement reste incertaine, mais un attrait plus important pour les villes de plus petite taille pourrait s'être installé plus durablement dans le temps.

Avec des conséquences sur :

- La structure territoriale → affirmation du polycentrisme ? (résultante des dynamiques centripètes et centrifuges ?)
- Le rôle structurant (effet levier) des grandes villes (métropolisation) ?
- Le renforcement de la mixité des fonctions et la diversification des services de proximité ;
- L'enjeu de la qualité de vie (espaces publics, infrastructures vertes, ...) ;
- L'émergence de nouvelles opportunités pour le commerce de proximité ;
- Le risque de dilution accrue des activités suite à la numérisation ?

L'importance des **sentiments de confort et de contrôle** (grand public/ des citoyens) (CIRCREB, 2020) est un nouveau critère à prendre en compte pour la conception future des espaces publics.

Des **principes de proximité et solidarité** se sont développés par l'attention plus forte du grand public/ des citoyens pour ce qui se passe dans leur voisinage immédiat, au partage des espaces publics, à l'environnement local, sur la manière dont les organismes/pouvoirs locaux et les citoyens se soutiennent mutuellement (Commission canadienne pour l'UNESCO, 2020).